



# **LE BRUIT AU TRAVAIL**

ATTENTION À VOS OREILLES!

# **LE BRUIT**DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le bruit est un son qui devient gênant voire dangereux au-delà d'une certaine limite. Les risques pour la santé augmentent principalement avec **l'intensité du bruit** et **la durée d'exposition**.

# LES RISQUES SUR LA SANTÉ

#### **EFFETS SUR L'AUDITION**

- > fatigue auditive
- acouphènes
- > surdité progressive, profonde, irréversible

Le risque majeur est la perte d'audition. Elle apparaît suite à des expositions trop intenses ou trop longues... et elle est irréversible.

La surdité ne veut pas dire ne plus rien entendre, mais ne plus comprendre ce que l'on entend.

#### **EFFETS SUR L'ORGANISME**

- fatigue, troubles du sommeil
- troubles digestifs
- nervosité, agressivité, irritabilité, anxiété
- augmentation de la fréquence respiratoire, du rythme cardiaque, de la tension artérielle
- contractures musculaires

#### **EFFETS SUR LE TRAVAIL**

- difficultés de concentration, risque d'erreur dans la tâche à accomplir
- perturbations de la communication, pertes d'information
- > effets de masque, fatigue auditive
- > risque d'accident du travail

LES PREMIERS SYMPTÔMES DE LA SURDITÉ PROFESSIONNELLE N'APPARAISSENT QU'APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'EXPOSITION. PROTÉGEZ-VOUS!

### **VRAI OU FAUX?**

FAUX

Tant qu'on n'a pas mal aux oreilles, il n'y a pas de danger!

La surdité s'installe dans la durée et elle n'est pas douloureuse : généralement, vous ne vous apercevrez pas que vous devenez sourd!

FAUX

À force de travailler dans le bruit, mon oreille s'est habituée.

Ce n'est pas l'oreille qui s'habitue, c'est le cerveau qui apprécie le bruit à un niveau sonore élevé. Le seuil de danger se situe à 80 dB(A) et le seuil de douleur est à 120 dB(A). Ces seuils ne varient pas, même si vous êtes « habitué » à travailler dans le bruit.

VRAI

J'ai un casque pour atténuer le bruit, si je l'enlève régulièrement, c'est dangereux ?

Il suffit de retirer votre protection auditive quelques minutes pour recevoir une dose de bruit dangereuse pour vos oreilles.

# **OÙ EN ÊTES-VOUS ?** FAITES LE TEST

- 1. Vos oreilles bourdonnent pendant ou à la fin de votre journée de travail ?
- 2. Vous mettez l'autoradio plus fort le soir que le matin ?
- 3. De retour chez vous après une journée de travail, vous devez augmenter le volume de votre téléviseur ?
- 4. Vous avez des difficultés à entendre les conversations dans les lieux bruyants comme la cantine ou le restaurant ?
- 5. Vous faites répéter?

Si vous avez répondu oui à au moins une de ces questions, alors le bruit sur votre lieu de travail représente peut-être un risque pour votre santé.

# COMMENT ÉVALUER LE NIVEAU SONORE QUI VOUS ENTOURE ?

- > Si, lorsque vous vous trouvez à un mètre d'une autre personne, vous pouvez avoir une conversation normale, le niveau sonore est inférieur à 70 dB(A).
- Si vous devez élever la voix, le niveau est supérieur à 80 dB(A).
- > S'il faut crier pour vous faire comprendre, il est supérieur à 90 dB(A).
- Si toute compréhension est impossible, le niveau est supérieur à 105 dB(A).

DEVENIR SOURD N'EST PAS DOULOUREUX, DONE N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR MAL POUR VOUS PROTÉGER!

## **LA PRÉVENTION** Que dois-je faire ?

- ➤ Vous devez être acteur de la protection de votre audition. Il est important de signaler des situations bruyantes ou gênantes et de proposer des solutions d'amélioration.
- ➤ Lorsque des protecteurs individuels contre le bruit sont mis à votre disposition, portez-les pour vous protéger.
- ➤ N'hésitez pas à demander des conseils sur l'entretien et la bonne mise en place de vos protecteurs.

POUR ÊTRE EFFICACE, UN PROTECTEUR INDIVIDUEL CONTRE LE BRUIT DOIT ÊTRE PORTÉ PENDANT 100% DU TEMPS D'EXPOSITION AU BRUIT!



## **QUELQUES REPÈRES AVEC I**

130 dB(A) Réacteur d'avion à quelques mètres 120 dB(A) **SEUIL DE DOULEUR** 110 dB(A) Concert sonorisé, marteau piqueur 100 dB(A) Niveau maximum d'un baladeur, 90 dB(A) **VALEUR LIMITE D'EXPOSITION** 85 dB(A) 80 dB(A) 80 dB(A) = SEUIL DE DANGER 75 dB(A) 60 dB(A) bureau bruyant 50 dB(A) bureau calme

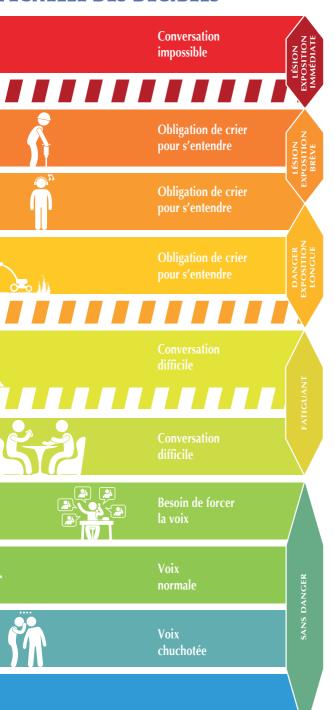
25 dB(A)

Conversation chuchotée, calme

0 dB(A)

Seuil d'audibilité

## **'ÉCHELLE DES DÉCIBELS**



## LA RÉGLEMENTATION

Le décret n°2006-892 du 19 juillet 2006, retranscrit dans le Code du travail, fixe les valeurs limites d'exposition professionnelle et les actions à mettre en œuvre. Ces valeurs d'exposition au bruit prennent en compte deux paramètres mesurables :

- Lex,8h: moyenne du niveau de bruit sur une journée de travail de 8 heures, exprimée en décibels A, ou dB(A).
- Lpc: niveau de bruit instantané le plus élevé (de type impulsionnel), exprimé en décibels C, ou dB(C).

#### LES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION :

### LEX,8h = 87 dB(A) Lpc = 140 dB(C)

Dépassement des valeurs limites d'exposition

(Considérer l'atténuation des EPI)

 Prise immédiate de mesure par l'employeur pour réduire l'exposition en-dessous des valeurs limites d'exposition.

### LEX,8h = 85 dB(A) Lpc = 137 dB(C)

Dépassement des valeurs d'exposition supérieures

(Ne pas considérer l'atténuation des EPI)

- Programme de mesure visant à réduire l'exposition au bruit (mesures techniques et d'organisation de travail).
- Signalisation et délimitation des zones à risques.
- Port obligatoire des protecteurs auditifs sous la responsabilité de l'employeur.

### LEX,8h = 80 dB(A) Lpc = 135 dB(C)

Dépassement des valeurs d'exposition inférieures

(Ne pas considérer l'atténuation des EPI)

- Mise à disposition des salariés de protecteurs auditifs individuels si aucun autre moyen de réduire l'exposition.
- Campagne d'information et de sensibilisation.
- Examen audiométrique sur demande.

ON CONSIDÈRE QU'UN RISQUE EXISTE DÈS QUE L'OREILLE S'EXPOSE À 80 DB(A) SUR B HEURES.

# **Quelques** liens utiles

www.inrs.fr



Plus d'information sur notre site internet





















